



Financé par l'Union européenne



PROJET : Appui à l'intégration de la population migrante dans les services d'assistance sociale et d'alphabétisation du Royaume du Maroc, 2018-2022.

Réf: ENI/2017/394-871

TERMES DE REFERENCE

CONCEPTION ET ANIMATION D'UN MODULE DE FORMATION SUR

**« Assistance et protection des enfants migrants en situation de vulnérabilité –
Cas des enfants migrants non accompagnés et les enfants migrants en
situation de handicap »**

Activité 1.1.1

Formation des cadres, des assistant.e.s sociaux/les et des agents de terrain de l'Entraide Nationale dans les régions cibles pour améliorer l'accueil des personnes migrantes et leur orientation au sein des services de l'EN et/ou vers d'autres services.

COMPOSANTE 1

Appui au renforcement de capacités institutionnelles de l'Entraide Nationale pour l'accompagnement des migrants

LISTE D'ABRÉVIATIONS

AECID : Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement

EN : Entraide Nationale

SNIA : Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile

UE : Union Européenne

TABLE DES MATIÈRES

1. Contexte et justification de la mission
2. Objectifs
3. Cible
4. Modalités pratiques
5. Dispositif pédagogique
6. Durée de la mission
7. Profil de formateur souhaité
8. Dossier de soumission
9. Evaluation de la formation

1. CONTEXTE GENERAL

Au cours des deux dernières décennies, le Maroc est devenu une terre de transit et de destination pour un grand nombre des personnes migrant.e.s, de demandeurs d'asile et de réfugié.e.s. La gestion des flux migratoire constitue un véritable enjeu en termes de politiques publiques, y compris celles relatives à l'assistance sociale et humanitaire. Pour faire face à cette nouvelle réalité et aux défis liés à la gestion de ces flux, le Maroc a entrepris une réforme de sa politique migratoire. Ainsi, une Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) a été adoptée en 2014.

Cette nouvelle approche de la question migratoire a permis la réalisation par les autorités marocaines de deux campagnes de régularisation, respectivement en 2014 et décembre 2016. Le nombre de migrant.e.s ayant bénéficié de la première vague de régularisation est estimé à 23.096 personnes. La seconde vague pourrait porter le nombre de migrant.e.s régularisé.e.s à plus de 40.000 personnes.

La SNIA s'intègre dans le cadre des politiques publiques sociales, conçues selon une vision globale et intégrée, pour prendre en considération les interventions de tous les acteurs et les besoins des différentes populations cibles d'une manière globale, notamment la stratégie du pôle social qui vise à accélérer la mise en œuvre du projet national en ce qui concerne la promotion des droits de l'Homme pour un développement social durable et équitable. Le 1er objectif stratégique de la SNIA consiste, en effet, à faciliter l'intégration des migrant.e.s régularisé.e.s et réfugié.e.s, notamment à travers l'accès aux services publics de base.

Le programme transversal de la SNIA relatif à la gouvernance et communication prévoit des actions de renforcement des capacités des acteurs en charge des questions d'immigration, d'asile et de traite des êtres humains, notamment dans les administrations pour les doter des compétences nécessaires à même de porter efficacement la nouvelle politique d'immigration du royaume.

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

Dans le cadre de sa mission l'Entraide Nationale, en tant qu'acteur d'Assistance Social au Maroc, cible aussi les personnes migrantes, afin qu'elles puissent bénéficier des mêmes prestations que celles offertes aux autres catégories de citoyens marocains en situation de vulnérabilité.¹

L'intégration des personnes migrantes vulnérables dans le référentiel de l'Entraide Nationale permet de réaliser effectivement l'Objectif 5.2 de la SNIA « intégration des immigrés et réfugiés dans les programmes destinés aux personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité notamment les enfants et les femmes ».

En effet, L'Entraide Nationale fait partie des instances publique qui ont rapidement procédé à une réflexion sur les enjeux sociaux posés par l'immigration et s'est engagé à adapter ses politiques pour les aligner avec les orientations du Maroc. Elle a ainsi intégré la question de la migration dans sa

¹Ces deux notes circulaires ont été envoyées le 15 décembre 2014 et le 18 juin 2016.

politique de prise en charge notamment celles liée aux enfants et aux personnes vulnérables et/ou en situation d'handicap.

L'accès aux droits notamment à des services de qualité qui répondent aux besoins des personnes migrantes notamment celles les plus vulnérables à savoir les enfants migrants non accompagnés et les enfants migrants en situation de handicap nécessitent un renforcement des connaissances et des compétences et une adaptation des approches et des pratiques des professionnels de première ligne (les travailleurs sociaux).

Consciente de ces besoins en renforcement des capacités, l'Entraide Nationale a développé un plan de formation pour les travailleurs sociaux. Ainsi, des modules de formation ont été identifiés dans ceux sur l'assistance et la protection des enfants migrants et les enfants migrants en situation d'handicap.

C'est dans ce cadre, que les partenaires du projet « Appui à l'intégration de la population migrante dans les services d'assistance sociale et d'alphabétisation du Royaume du Maroc », l'AECID, l'Entraide Nationale et la Fondation CIDEAL-Maroc lancent le présent appel d'offre.

3. OBJECTIFS

Objectifs opérationnels

- Maitriser le cadre légal international et national régissant la protection de l'enfance et de la migration notamment les enfants en situation de migration.
- Prendre conscience des différentes représentations autour du handicap en général et chez les enfants en particulier.
- Savoir et analyser les pratiques de la prise en charge individualisée de l'enfant non-accompagné et séparé et de l'enfant en situation de handicap (en matière d'accueil, d'accompagnement, d'orientation et d'assistance).
- Identifier un projet de vie ou d'accompagnement individualisé de l'enfant y compris de l'enfant en situation de handicap.

Objectifs de la formation

- A l'issue de la formation, les participant.e.s seront en capacité de maitriser le dispositif légal international et national organisant les questions de protection de l'enfance et de la migration notamment les enfants en situation de migration.
- A l'issue de la formation, les participant.e.s seront en capacité de comprendre les concepts et les différentes représentations autour de la migration et du handicap chez les enfants.
- A l'issue de la formation, les participant.e.s seront en capacité d'assurer une meilleure prise en charge sociale des enfants migrants y compris les enfants en situation de handicap (accueil ; accompagnement social, juridique et psychologique ; orientation et assistance).

4. CIBLE

Population visée

- Les personnes ciblées plus particulièrement sont les cadres en charge du dossier de la migration et/ou de l'enfance et de handicap notamment les agents opérationnels de l'assistance sociale de quatre régions à savoir : Casablanca- Settat ; Fès- Meknès ; Oriental ; Rabat- Salé- Kenitra.
- La formation objet de cet appel d'offres concerne la formation de 2 groupes soit 2 sessions composées par les participant.e.s des quatre régions mentionnées.
- Le nombre de participant.e.s par groupe : entre 15-20 participant.e.s soit 30-40 en total.
- Les personnes ayant déjà bénéficié d'une formation similaire ne seront pas prioritaires pour cette formation.

Pré-requis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à cette formation.
- Le formateur est amené à utiliser un langage simple pour bien expliquer les concepts et les définitions nécessaires pour cette formation.

5. MODALITES PRATIQUES

Modalités d'organisation

- La durée de la formation est de 4 jours (7 heures par jour) par session.
- La formation sera organisée en deux sessions.
- Elle se déroulera de 9h à 17h, avec des moments de pause.
- La formation se déroulera en présentiel. Cependant, et vu le contexte sanitaire national dépendant des mesures prise par l'état marocain pour faire face à la pandémie du COVID-19, une formation à distance pourra être envisagé.
- La formation se tiendra au cours du mois de Mars 2022.

Lieu de la formation

- Les territoires d'organisation de la formation sont : Rabat.
- Le lieu de formation sera identifié en concertation entre l'EN, l'AECID et la fondation CIDEAL Maroc.

Contenu indicatif

- Le droit international, la réglementation marocaine, la migration et la protection des enfants.
- Les concepts et les définitions de base.
- La psychologie de l'enfant et de l'enfant migrant y compris les enfants en situation de handicap.
- Les spécificités des enfants non accompagnés et des enfants en situation de handicap.

- Les concepts de l'accompagnement et d'assistance sociale des enfants y compris des enfants migrants et ceux en situation de handicap.
- L'accompagnement et la prise en charge des enfants migrants accompagnés et non accompagnés y compris ceux en situation de handicap.
- La médiation sociale et familiale au profit des enfants en situation de migration y compris ceux en situation de handicap.
- Le montage d'un projet d'accompagnement d'un enfant migrant y compris l'enfant migrant en situation de handicap.
- Les bonnes pratiques professionnelles.
- Etc.

Langues

- Langues requises pour l'animation de cette formation : Arabe et français.
- Langue des supports et des livrables : Français.

Travail attendu des participant.e.s

- Aucun travail préparatoire ou de suivi n'est exigé aux participant.e.s.

Comité du suivi de la mission

Un comité de suivi de la mission, composé de représentant.e.s de l'EN, de l'AECID et de CIDEAL Maroc, supervisera la mission.

La formatrice – le formateur travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du projet tout au long du processus, de l'élaboration de module à la mise en œuvre de la formation. Le/la consultant.e sera le/la responsable de la conception et de l'animation de la formation (CF. point 5 et 8).

6. DISPOSITIF PEDAGOGIQUE

Méthodes et modalités pédagogiques

- La méthode pédagogique à adopter pour l'organisation de cette formation est la méthode active.
- Dans la mesure du possible, l'interactivité favorisant l'acquisition des apprentissages doit être privilégiée. Une animation dynamique à adopter ce qui permettra d'avoir une participation active des participant.e.s.
- Tous les exemples et les cas pratiques étudiés lors de cette formation devraient avoir un lien direct avec la mission de l'EN dans la mise en œuvre de la SNIA notamment en matière de l'assistance sociale et de l'accompagnement à l'intégration socioéconomique des migrant.e.s.
- La formatrice / le formateur est invité.e en début de séance de réserver un temps de recueil des attentes des participant.e.s. Les attentes des participant.e.s permettront ainsi à la formatrice/formateur d'adapter en temps réel sa formation. En cas d'impossibilité d'assurer une réponse à quelques attentes non prévues dans le programme de formation et ayant une

relation avec la thématique de formation, la formatrice/ le formateur est invité.e à partager (*dans un délais maximal de 5 jours après la formation*) avec les participant.e.s des ressources faciles à utiliser et qui porte des éléments de réponse aux attentes exprimés et non prises en compte par la formation.

- La formatrice / le formateur devrait veiller à ce que les méthodes et les techniques préconisées alternent entre elles et soient assez diversifiées et à ce que les développements théoriques soient bien disséminés tout au long de la formation. L'apport théorique ne doit pas dépasser 30 % du temps réservés à la formation.
- En plus de la partie théorique, le module de formation doit être orienté principalement vers des cas pratiques (cas d'études, simulations, exercices). Il doit aussi contextualiser les concepts théoriques au cas marocain et à la population migrante au Maroc en s'ouvrant sur les bonnes pratiques développées ici ou ailleurs.
- La formatrice/le formateur doit fournir aux participant.e.s des documents annexes précis (entre 2 et 5), et qui sont directement liés au sujet de la formation et la complètent, facilement utilisables que les participant.e.s pourraient lire pour compléter la formation. Il s'agit des documents disponibles sur internet ou autres sources gratuites.
- La formatrice /le formateur doit proposer un module de formation et des outils pédagogiques qui tiennent compte de la dimension genre et l'approche droit.

Techniques pédagogiques

- La formatrice/le formateur devrait adapter différentes techniques pédagogiques pour atteindre les objectifs recherchés de la formation. A titre indicatif, les techniques suivantes sont à utiliser :
 - Apports théoriques ;
 - Rythme de la formation (alternance 20-30 minutes) ;
 - Travaux individuels, par binômes, en sous-groupes ;
 - Etude de cas ;
 - Témoignages ;
 - Jeux de rôle ;
 - Film ;
 - Jeux pédagogiques ;
 - Entraînements par la vidéo ;
 - Test ;
 - Quiz ;
 - Etc.

Supports et livrables à produire par la formatrice/le formateur

- **Guide de participant**, il doit inclure, entre autres : l'introduction, le contexte, les concepts et les définitions, les parties correspondant chacune à une thématique particulière du module, les séquences de la formation et le contenu de chaque séquence, l'ensemble des supports pédagogiques utilisés, la démarche de démultiplication, la bibliographie et les annexes, etc.

La formatrice/le formateur s'engage à remettre ce guide **dans un délai de 5 jours** ouvrables après la formation et doit inclure, par la suite, les commentaires qui lui seront communiqués par l'EN, l'AECID et la Fondation CIDEAL Maroc.

- **Manuel de formateur**, c'est un document pédagogique détaillé qui sera utilisé par le formateur pour l'animation de ce module. Il doit être structuré pour bien définir l'objectif de chaque activité de formation prévue dans le guide de participant. Il doit décrire le déroulement et le programme de formation, fixer la durée et définir les techniques et les méthodes pédagogiques (travaux en groupes restreints, brainstorming, études de cas, jeux de rôles...), le matériel nécessaire et les présentations Power Point PPT utilisées pour l'animation de ce module. Ce document devrait constituer la feuille de route pour les formateurs et les formatrices internes de l'EN pour dupliquer/généraliser le contenu de cette formation aux autres cadres de l'EN et aux associations partenaires de l'EN.

La formatrice/le formateur s'engage à remettre une première version de ce manuel **dans un délai de 10 jours** ouvrables avant la formation et doit inclure, par la suite, les commentaires qui lui seront communiqués par l'EN, l'AECID et la Fondation CIDEAL Maroc. Elle/il doit le réviser après la formation pour prendre en considération, le cas échéant, les contenus mis à jour pendant la formation pour répondre aux attentes des participant.e.s et/ou leurs recommandations.

- **Rapport final de la formation** qui comprendra le déroulement, l'évaluation des acquis et de satisfaction, un résumé des échanges du groupe, des recommandations, des photos, documents et supports utilisés lors de la formation, etc.

La formatrice/le formateur s'engage à remettre ce rapport **dans un délai de 5 jours** ouvrables après la formation du dernier groupe et doit inclure, par la suite, les commentaires qui lui seront communiqués par l'EN, l'AECID et la Fondation CIDEAL Maroc.

7. DUREE DE LA MISSION

Pour réaliser cette formation, 19 jours ouvrables seront consacrés à sa réalisation répartis comme suit :

- 9 jours pour la préparation de la formation et l'élaboration du guide de participant et du manuel de formateur.
- 8 jours soit 4 par groupe pour l'organisation de l'atelier de la formation.
- 2 jours pour la rédaction du rapport final, l'évaluation et la clôture de la mission.

8. PROFIL DE FORMATEUR SOUHAITE

- Avoir un diplôme minimum Bac + 5 en sciences sociales ou en discipline similaire.
- Être une formatrice/ formateur confirmé.e dans les domaines en question ou similaires.

- Avoir au moins 5 années d'expérience dans la conduite de formation dans les domaines en question ou domaines similaires.
- Avoir une bonne expérience dans l'élaboration de manuels et de modules de formation sur les sujets en question ou similaires.
- Avoir une expérience en matière de la migration, de l'accompagnement et l'assistance aux enfants y compris les enfants en situation de handicap.
- Capacités d'animation, de communication en Arabe et en Français.
- Une bonne maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

9. ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Deux types d'évaluation à proposer par la formatrice/le formateur :
 - o **L'évaluation pédagogique** : pour évaluer les acquis des participant.e.s à l'issue de la formation. Cette évaluation a pour but de vérifier les acquis individuels au regard des objectifs professionnels. Elle consiste à évaluer les connaissances des participant.e.s via un quiz (QCM) au lancement de la formation et avant sa clôture.
 - o **L'évaluation de satisfaction** : est réalisée via un questionnaire renseigné par les participant(e)s à la fin de la formation.
- La formatrice/le formateur est invité.e aussi à identifier des personnes parmi les participant.e.s qui seront retenu.e.s pour participer à la formation des formateurs internes.

10. DOSSIER DE SOUMISSION

Les dossiers de soumission des consultant.e.s intéressé.e.s devront obligatoirement comporter les quatre éléments suivants :

- **Une offre technique** portant sur la compréhension des présents termes de référence et décrivant en détail les modalités de réalisation de la mission. Cette description portera sur la justification et pertinence méthodologique, la méthodologie proposée pour atteindre les objectifs attendus, un aperçu assez détaillé du contenu de la formation, les étapes et durée de réalisation et livrables prévus dans les termes de référence.
Une attention particulière devrait être accordée au contenu des livrables et supports à produire par le consultant.
- **Le CV du/de la consultant.e** doit mettre en évidence les expériences et qualifications pertinentes du/de la consultant.e dans les champs couverts par la mission et les références professionnelles pour des missions similaires.
- **Une proposition financière** (en TTC) présentant uniquement les honoraires du/de la consultant.e pour réaliser la prestation (lesdits honoraires incluent tous les frais de consultation, d'hébergement et de déplacement). La/le consultant doit être en mesure de fournir une facture conforme avec la législation marocaine Trois références.
- **Trois références.**

Les dossiers de candidature sont à envoyer par courrier électronique à l'adresse suivante : houda.samadi@cidealmaroc.org avec CC le service de coopération et de partenariat de l'Entraide Nationale au : serv.scp@entraide.ma en indiquant dans l'objet du mail : **Consultation Formation Assistance et protection.**

Date limite d'envoi des candidatures : le 17 février 2022

Pour toute autre information complémentaire veuillez contacter par email :

Houda SAMADI

Directrice du projet

Au houda.samadi@cidealmaroc.org